

SÉANCE DU 28 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le vingt-huit mai,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai.

N° 79/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 18 mai 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 4 juin 2018,

Objet de la délibération :

Relais Petite Enfance Quingey

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 75
- Absents : 24
 - Dont suppléés : 3
 - Dont représentés : 8
 - Excusés : 2
 - Non excusés : 11
- Votants : 86

Résultat du vote

- Pour : 86
- Contre : 0
- Abstention : 0

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
M. Porteret Jean-Claude à Mme Laurence Breuillot, M. Moniotte Jacques à M. Faivre-Pierret Christophe, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme
- Procuration** Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, M. Chaussarot Michel à M. Hebert Guy, M. Petetin Yves à M. Barbey Henri, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Groshenry Maxime à M. Vergey André
- Suppléé(e)s** M. Vermot-Desroches par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Bole Léon par M. Vouillot Jean-Bernard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe,
- Excusé(e)** Mme Boucon-Galimard Sabrine, M. Nicolet Jean-Paul
- Absent(e)s** Mmes Faillenot Maryse, Breuillot Christine & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Chatelain Claude, Simon Gilles & Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La CCLL est partenaire du Relais Petite Enfance de Quingey dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF par l'ex CCCQ.

Sur le secteur de Quingey, le partenariat se base sur une convention d'objectifs 2015-2018.

Un avenant annuel à la convention fixe la participation de la CCLL pour les permanences du relais sur le secteur de Quingey soit pour 2018 : 28 079.69 €. Cette participation est inscrite au budget 2018

Le conseil communautaire, invité à se prononcer, à l'unanimité :

- Valide l'avenant 2018 à la convention d'un montant de 28 079.69 €,
- Autorise le Président à le signer.

Fait et délibéré en séance, le 28.05.18
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-79-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2018

